

DEMANDE DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

VEUILLEZ REMPLIR TOUS LES CHAMPS.
EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET, CELUI-CI NE SERA PAS TRAITÉ.



#Version 2022-04

Particulier

Tiers habilité

Professionnel

Collectivité

1. COORDONNÉES DU DEMANDEUR

M. Mme Cocher les cases correspondantes

NOM**Prénom**

RAISON SOCIALE

Représenté par
M. ou Mme

N° SIRET

N° APE

ADRESSE ACTUELLE**CODE POSTAL****COMMUNE****TELEPHONE**

E-mail

@

OPTIONNEL

2. TIERS HABILITE (OPTIONNEL)

Personne ou société habilitée au suivi de la demande de raccordement (maître d'oeuvre, électricien, architecte, constructeur,...).
Le tiers habilité sera responsable de toute la gestion du raccordement, y compris la signature et le paiement du service rendu.
Il est nécessaire de compléter le document se trouvant sur notre site internet donnant les pouvoirs de signer en son nom et pour son compte le(s) document(s) contractuel(s) relatif(s) au raccordement et de procéder en son nom et pour son compte au(x) règlement(s) financier(s) relatif(s) au raccordement.

M. Mme Cocher les cases correspondantes

NOM**Prénom****Adresse complète****Code postal****Commune****Téléphone**

E-mail

@

N° SIRET

N° APE

OPTIONNEL

3. ADRESSE DE FACTURATION

NOM**Prénom****Adresse****Code postal****Commune**

4. ADRESSE COMPLETE DU LIEU A DESSERVIR

ADRESSE**CODE POSTAL****COMMUNE****SECTION CADASTRALE****N° DE PARCELLE**

ex : A, AD

ex : 250, 1

5. VOTRE PROJET

Merci de compléter la partie vous concernant :

5.1 Lotissement / ZAC

Quel est le nombre de lots nus ?

Quel est le nombre de lots bâtis ?

Quel est le nombre d'usagers domestiques ?

Quel est le nombre d'usagers non-domestiques ?

Prévoyez-vous l'installation d'une ou de plusieurs bornes de recharge pour véhicules électriques ? Oui Non

Pouvez-vous fournir une estimation de votre puissance de raccordement ? kvA

Avez-vous des indications particulières concernant votre démarche ?

OU

5.2 Collectifs

Votre projet concerne : Une construction neuve Une rénovation

Quel est le nombre d'usagers domestiques ?

Quel est le nombre d'usagers non-domestiques ?

Pouvez-vous fournir une estimation de votre puissance de raccordement ? kvA

Quel est le nombre de places de stationnement concernant votre collectif ?

Prévoyez-vous l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking du collectif ? Oui Non

Avez-vous des indications particulières concernant votre démarche ?

OU

5.3 Branchement avec extension

«Un raccordement nécessite une extension lorsque le Point De Livraison (Compteur Linky) se trouve à plus de 30 mètres du réseau électrique.»

DECRIEZ CI-APRES VOTRE PROJET

Cette section permet d'identifier votre besoin pour produire la réponse technique adaptée à votre projet

Votre projet raccordement concerne :

La construction d'une maison d'habitation ou équipement Un terrain (viabilisation électrique)

Un bâtiment existant Un appartement

Autre, préciser

Type de raccordement souhaité. Section à remplir avec l'aide d'un professionnel ou sur internet grâce à l'outil suivant :

<https://calculettes.energie-info.fr/calculettes/estimation>

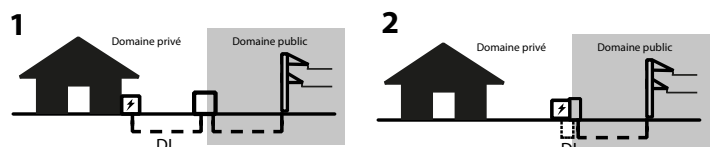
Monophasé (230 V) - Puissance jusqu'à 12 kVA

Triphasé (400 V) - Puissance jusqu'à 36 kVA

> 36 kVA, puissance demandée: kvA

Lorsque la Dérivation Individuelle (DI) à réaliser se situe en domaine privée, la réalisation d'une tranchée avec la pose du fourreau, nécessaires pour l'installation d'un câble, est de la responsabilité du pétitionnaire (1). Dans ce cas, votre installation doit être prête lors de l'intervention des équipes travaux. Dans le cas contraire, une contribution complémentaire de 100 € TTC vous sera facturée conformément aux délibérations en vigueur.

Lorsque l'installation de votre compteur est prévue en limite de propriété grâce à la pose d'un double coffret, aucune intervention de votre part est nécessaire (2). Votre parcelle sera raccordée au réseau jusqu'à la limite de propriété.



SIGNATURE DU DEMANDEUR

Fait à

Le

Signature :

CADRE RESERVE AU SDET - TERRITOIRE D'ENERGIE TARN



Demande envoyée

Par courrier

Par email

IMPRIME A RETOURNER AU SDET - TERRITOIRE D'ENERGIE TARN

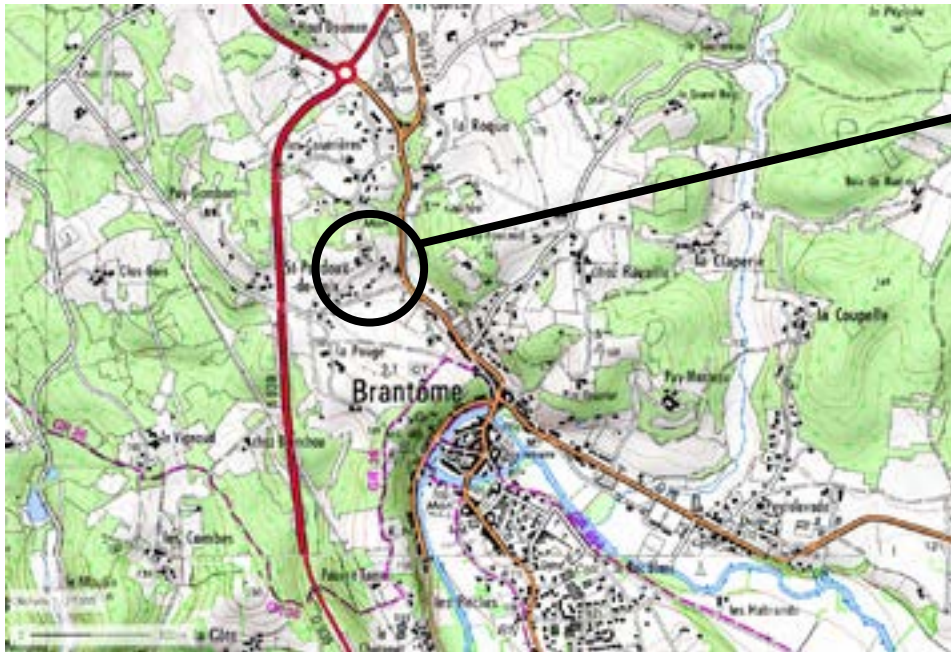
Par email : rac@te81.fr

Ou en flashant le QR code :



Par courrier : Territoire d'Énergie Tarn (SDET) 2 rue Gustave Eiffel - Zone Albitech 81000 ALBI

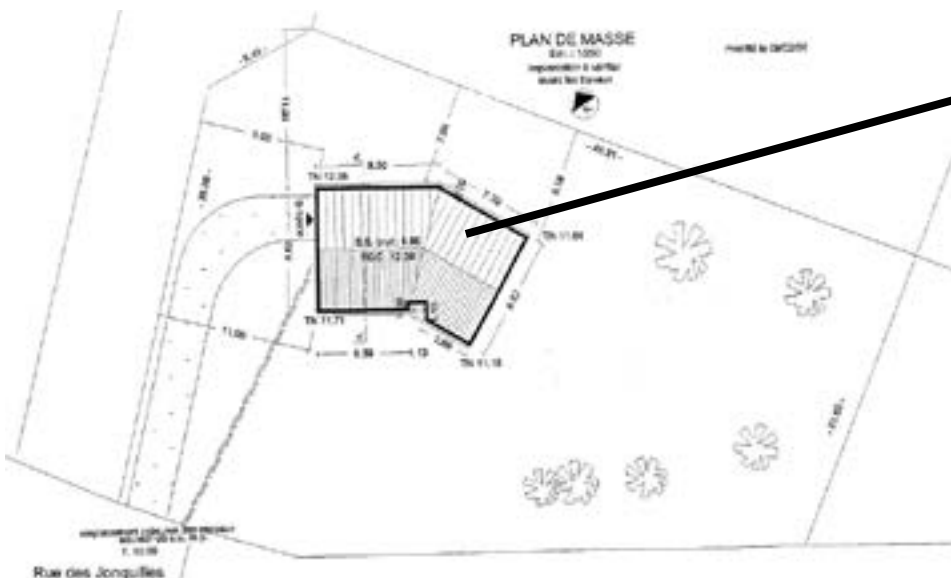
ANNEXE : EXEMPLES DE PLANS ATTENDUS



Le **PLAN DE SITUATION** précise la position géographique du lieu par rapport à la commune et à des repères précis comme un cours d'eau, une route,...



Le **PLAN CADASTRAL** précise la position géographique de la parcelle sur la commune par rapport à des repères précis comme une église, un cimetière, un cours d'eau, une voie ferrée,...



Le **PLAN DE MASSE** situe la construction par rapport aux limites du terrain. On y précise habituellement les voies d'accès au garage, on peut aussi y représenter la végétation, les poteaux des réseaux électriques et télécoms existants ainsi que l'eau courante.